

562-285

CERTIFICAT DE CONFORMITE RELATIF AUX EQUIPEMENTS DE TRAVAIL D'OCCASION

Le responsable de la location soussigné :

LOXAM SAS

256 RUE NICOLAS COATANLEM 56855 CAUDAN

déclare que l'équipement de travail d'occasion désigné ci-après :

Code Info : 259092

Désignation : NACELLE SUR VL 20M

Type : MX210

Marque : MULTITEL

Numéro série : 23778

Date d'entrée : 05/04/2017

est conforme aux dispositions techniques précisées ci-après qui lui sont applicables :

1) Pour les machines :

Pour les matériels dont la date de construction est postérieure au 01/01/2010 :

- Annexe I figurant à la fin du titre Ier du livre III de la quatrième partie du code du travail, introduite par l'article R 4312-1 de ce code
- Pour les matériels dont la date de construction est antérieure au 01/01/2010 :
- Annexe I, issue de la transposition de la directive 98/37/CE modifiée

2) Pour les équipements sous pression :

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 14 décembre 1989 et le 28 mai 2002 :
- La directive européenne 87/404/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 29 mai 2002 et le 27 octobre 2009 :

- La directive européenne 87/404/CE
- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 97/23/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 28 octobre 2009 et le 16 juillet 2014 :

- La directive européenne 2009/105
- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 97/23/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 17 juillet 2014 et le 19 avril 2016 :

- La directive européenne 2009/105
- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 2014/68/UE

Pour les matériels dont la date de construction est postérieure au 20 avril 2016 :

- La directive européenne 2014/29
- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 2014/68/UE

3) Pour les échafaudages :

- Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004

Fait à Puteaux, le 10/12/2021

Thierry Lahuppe

Directeur Matériel

33